



FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le commandement se projette sur 2024

Pendant trois jours, les commandants organiques centraux et des zones militaires de défense ainsi que les directeurs de l'état-major sont en conclave pour faire le bilan de l'année en cours et définir les axes prioritaires de 2024. Ces assises constituent une occasion d'échanges entre les autorités des Forces armées congolaises, les responsables des structures de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale et les autres composantes de la force publique.

Page 4



La photo de famille Adiac

HYGIÈNE EN MILIEU SCOLAIRE

Mise en place d'une stratégie nationale



Les participants à l'atelier

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a adopté, à l'issue d'un atelier organisé à Brazzaville, une stratégie nationale en matière d'approvisionnement en eau

potable et d'assainissement dans les établissements scolaires du pays. La stratégie vise à améliorer la qualité de l'éducation et épargner les apprenants des maladies hydriques et celles liées à un mauvais environ-

nement. Elle prend en compte les normes et standards dans toutes les constructions scolaires afin d'éviter les disparités dans la réalisation d'infrastructures.

Page 7

DROITS HUMAINS

Les enfants exposés à plusieurs fléaux



Une vue des députés juniors

A l'occasion de la célébration de la 34e édition de la Journée mondiale de l'enfance placée sur le thème « L'impact du changement climatique sur les droits des enfants », les autorités congolaises avec à leur tête le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ont organisé à Brazzaville un focus au cours duquel la représentante de l'Unicef, Chantal Umutoni, a rappelé que d'après un récent rapport publié par son agence, un enfant sur trois vit dans une zone exposée à des

pénuries d'eau très élevées. « Au Congo, les enfants continuent de faire face à des défis en matière de protection contre les violences y compris les violences sexuelles ainsi que celles basées sur le genre en milieu scolaire », a-t-elle indiqué.

Page 3

RDC

Début de la campagne des élections générales

La campagne pour les élections présidentielle, législatives et locales prévues pour le 20 décembre a officiellement débuté le 19 novembre en République démocratique du Congo (RDC). Dans un communiqué publié à Kinshasa, le président de la Commission électorale nationale indépendante, Denis Kadima, a recommandé aux candidats de respecter les lois et les bonnes pratiques électorales lors de cette campagne qui va durer un mois.

Pages 9 et 11

Éditorial

Complaisance

Page 2

ÉDITORIAL

Complaisance

Le Programme national des filets sociaux va assurer la prise en charge, dans sa première phase en 2024, de quelque 65 000 personnes démunies dans les douze départements que compte la République du Congo. Cette annonce est une lueur d'espoir pour celles et ceux qui vivent dans la précarité.

Par le passé, les programmes du genre Lisungi et Téléma ont apporté le sourire à des milliers de familles bénéficiaires de transferts monétaires et autres appuis qui leur ont permis de financer des activités génératrices de revenus.

Les filets sociaux visent, entre autres, à sortir une catégorie de gens de la pauvreté, améliorer leurs conditions de vie et lutter contre le chômage. C'est une heureuse initiative qui permet de renforcer la résilience des femmes dites cheffes de foyer en leur garantissant une autonomie financière substantielle.

Mais, pour qu'une telle approche produise des résultats escomptés, un travail minutieux d'identification des ayants droit devrait être effectué en amont afin de disposer d'un fichier fiable. La complaisance dans le choix de la population cible conduirait ipso facto à l'échec du programme.

Pour ce faire, les services habilités sont tenus de veiller à ce que les vraies familles vulnérables soient sélectionnées pour bénéficier du soutien des pouvoirs publics afin d'éviter de compromettre le succès des filets sociaux.

Les Dépêches de Brazzaville

ILE MBAMOU

Le système éducatif confronté à des difficultés

Deux mois après la rentrée des classes, la députée de la circonscription électorale unique de l'Ile Mbamou, Ester Ahissou Gayama, a réuni le 19 novembre à Brazzaville les directeurs des écoles et le personnel enseignant de cette entité administrative pour faire l'état des lieux d'un secteur qui bat de l'aile.



La députée Ester Ahissou Gayama posant avec les enseignants de l'Ile Mbamou/Adiac

Une vingtaine d'enseignants et quelques directeurs d'écoles venus de Lissanga, chef-lieu du district, Moutou ya ngombé, Loubassa, Kiten-gué et de bien d'autres villages ont répondu à l'appel de l'élue du peuple. Ensemble, ils ont passé au peigne fin le système éducatif dans leur district afin de trouver des solutions idoines. Il en est ressorti que le système éducatif dans le district de l'Ile Mbamou, pourtant rattaché à la commune de Brazzaville, connaît de sérieux problèmes. Les enseignants ont témoigné de ce que le collège construit à Lissanga ainsi que les écoles primaires disséminées à travers l'Ile fonctionnent au ralenti. Dans ces établissements publics, on note un déficit criant en personnel enseignant. Les quelques enseignants qui tiennent les classes sont en majorité des enseignants communautaires qui n'ont ni primes ni encouragements. « Nous sortons d'une réunion avec les directeurs des écoles et le personnel

enseignant de l'Ile Mbamou pour faire le point de l'année scolaire qui vient de commencer. L'objectif était de recueillir auprès d'eux tous les éléments d'appréciation sur le système éducatif au sein de notre district, notamment les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur profession », a souligné la députée Ester Ahissou Gayama. Nonobstant le manque d'enseignants, les éducateurs de l'Ile Mbamou ont évoqué aussi l'absence d'infrastructures scolaires dignes sur l'Ile. Dans tous les villages du district, les élèves prennent des cours dans des conditions qui laissent à désirer, le plus souvent à même le sol. « Nombreux d'entre nous ici travaillent bénévolement depuis 19 ans, 17 ans ou 15 ans sans être intégrés à la Fonction publique. Pire encore, lorsqu'il y a recrutement, nous sommes toujours mis à l'écart au profit des gens qui ne sont ni enseignants ni natifs

de l'Ile. Une discrimination qui nous pousse à nous interroger si nous étions Congolais comme les autres », a confié un enseignant qui fait le bénévolat depuis 2006 et qui anime tout le cycle seul depuis la rentrée.

Consciente de ce que l'éducation est au centre de tout, l'élue de l'Ile Mbamou s'est engagée à les aider de temps à autre afin de leur permettre de survivre, en attendant que leur processus d'intégration à la fonction publique soit relancé. Un comité de suivi a été mis en place à cet effet destiné à accélérer les démarches liées à leur recrutement. « Comme partout dans le pays, le système éducatif de l'Ile Mbamou connaît de sérieux problèmes, bien que le district soit rattaché à Brazzaville. Nous leur avons rassuré que le gouvernement va apporter toutes les solutions au plus vite dans notre district », a souligné Ester Ahissou Gayama.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

La 34^e édition met un accent sur l'impact du changement climatique

Placé au plan national sur le thème « L'impact du changement climatique sur les droits des enfants », le 34^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant a donné lieu, le 20 novembre, à plusieurs activités organisées à Brazzaville.

Des ateliers thématiques au planting d'arbres au CEG de Mfilou, dans le 7^e arrondissement, en passant par les questions orales au gouvernement, l'édition 2023 de la Journée mondiale de l'enfance a été célébrée avec faste sous la direction du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. La présidente du Parlement des enfants du Congo, Grâce Frédérique Baboutila Babinga, a remercié les autorités congolaises qui leur ont tracé le chemin en ratifiant en 1993 la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle a invité les parents à mieux connaître les droits, car plusieurs personnes en ignorent encore. Elle a aussi interpellé les pouvoirs publics sur le fait que plusieurs enfants sont encore privés de leurs droits à l'instar du manque d'actes de naissance et des cas de décès par manque d'hospitalisation ou des soins appropriés.

La représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutoni, a rappelé que d'après un récent rapport publié par cette agence onusienne, un enfant sur trois dans le monde vit dans une zone exposée à des pénuries d'eau élevées. « En République du Congo, des efforts sont déployés pour promouvoir et protéger les droits des enfants. Mais il reste encore de progrès importants à faire. Par exemple, les enfants continuent de faire face à des défis en matière de protection contre les violences, y compris les violences sexuelles ainsi que



les violences ayant pour base le genre en milieu scolaire ou contre les exploitations », a fait savoir Chantal Umutoni. Selon elle, le gouvernement a certes mis en place des lois et des politiques pour lutter contre ces violences et abus, mais leur mise en œuvre reste un défi. Un effort continu est nécessaire pour garantir que tous les enfants congolais puissent pleinement bénéficier de leurs droits. Au niveau mondial, la Journée mondiale de l'enfance est placée sur le thème « Pour chaque enfant, tous ses droits ». Un thème qui met un accent particulier sur la crise climatique que le monde vit. Pour l'Unicef, la crise climatique est une crise des droits de l'enfant car les enfants sont les principales victimes du réchauffement climatique qu'ils n'ont pourtant en aucun cas provoqué.

Répondre aux aspirations des enfants

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a, quant à elle, rappelé que le 34^e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant est célébré au Congo dans un contexte marqué par la tenue du sommet des trois bassins. Le dérèglement climatique, a-t-elle rappelé, a des effets dévastateurs sur l'environnement et les habitants de la planète ainsi que les enfants en paient le prix fort. « Les maladies diarrhéiques, le paludisme et la malnutrition, qui sont les trois premières causes de mortalité infantile, sont autant de phénomènes aggravés par le changement climatique. Cela revient à dire que l'enjeu de la lutte contre le changement climatique

et partant, de la préservation de l'environnement, est le futur des enfants. Leurs voix doivent être entendues dans les discussions, les décisions et les solutions y relatives », a-t-elle martelé.

Pour elle, les enfants et les jeunes doivent être pleinement impliqués dans le dialogue sur les politiques nationales et globales sur le climat. Ce sont eux qui prendront les décisions de demain et qui les mettront en place. Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa a, enfin, rassuré que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour investir dans les enfants, notamment les plus défavorisés, afin de donner à chacun d'eux des chances égales pour un avenir meilleur.

Dirigeant la cérémonie, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a indiqué que la Journée mondiale de l'en-

Le député junior posant avec les autorités/Adiac
fance est un moment de vérité sur la réalisation en matière des droits des enfants. Pour lui, ce grand moment de vérité nous interpelle tous sur l'accomplissement des rêves légitimes des enfants du monde de vivre en paix. « Nous comprenons tous que les enfants du Congo demandent aux acteurs politiques que nous sommes, pour chacun d'entre eux, santé, éducation, égalité et protection. Ainsi, ces aspirations majeures et capitales ont été mises en exergue par le jeu de rôle auquel se sont prêtés nos enfants avec talent et savoir-faire. Les pouvoirs publics sont, de ce fait, fortement interpellés pour qu'ils se doivent de veiller urbi et orbi à l'application de la convention relative aux droits des enfants dans notre pays », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

MTN Congo signe une convention avec l'Université Marien-Ngouabi

L'accord paraphé et signé le 17 novembre à Brazzaville, par le président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, et le directeur général de la société MTN Congo, Ayham Moussa, vise à accompagner et offrir aux jeunes étudiants les opportunités de stages en entreprise.



Le Pr Gontran Ondzotto et Ayham Moussa lors de la signature de la convention de partenariat/Adiac

Le partenariat gagnant-gagnant est l'œuvre de la mise en place du projet dénommé « Partenariat avec les écoles » qui va combler le fossé entre les connaissances théoriques et pratiques à travers des stages de formation. L'UMNG formera les cadres de haut niveau dans plusieurs domaines scientifiques et les mettra à la disposition de la société de téléphonie mobile MTN Congo pour les stages de formation et les étudiants finalistes pour les stages d'immersion. Ainsi, la signature de la convention partenariale contribuera au renforcement des capacités intellectuelles

des diplômés de l'UMNG. Pour sa part, la société MTN Congo s'engagera à accueillir en stage de formation les étudiants dont le parcours se trouve dans son domaine d'activité pour une durée de deux à six mois. Elle assurera également l'encadrement technique des étudiants pendant leur stage et proposera des thèmes de projet de stage à valeur ajoutée. La société s'assurera que les « tuteurs » évaluent les stagiaires aux échéances définies à leur arrivée et informera régulièrement l'université de l'évolution des stages. Elle participera donc aux activités

comme journées portes ouvertes, cérémonie de remise de diplôme de fin d'année organisée par l'UMNG. « Cet événement constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris depuis quelques années pour renforcer les liens de l'université et les entreprises afin de valoriser les échanges et le facteur de connaissances créant les partenariats et des objectifs à long terme pour promouvoir l'innovation, l'esprit d'entreprise et la créativité », a indiqué Gontran Ondzotto, président de l'UMNG.

Fortuné Ibara

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Remise de kits aux jeunes femmes vulnérables

L'Organisation non gouvernementale dénommée Azur développement a remis, le 17 novembre, à Brazzaville des kits d'apprentissage aux petits métiers aux jeunes femmes lors de la clôture de l'atelier de sensibilisation à « la prévention des maladies sexuellement transmissibles, grossesses précoces ainsi que contre les violences sexuelles ».



Une bénéficiaire du don/Adiac

Les kits permettront aux bénéficiaires d'exercer des activités génératrices de revenus en vue de leur insertion socio-professionnelle et économique pour leur autonomie. Le don a été offert en fonction de la spécialité de chacune après trois mois de formation en pâtisserie, en commerce et bien d'autres ainsi qu'une sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles.

La donation est composée notamment des fours à gâteaux traditionnels, des bidons d'huile, de cartons de poisson et de produits laitiers. Les bénéficiaires ont été sensibilisées à la prévention des infections sexuellement transmissibles, au VIH-sida, aux grossesses précoces et non désirées et aux violences sexuelles. Il leur a été également présenté les services du guichet unique d'assistance aux femmes et jeunes filles ainsi que les centres de santé partenaires de l'association. L'échange avec ces femmes a porté sur l'espacement des naissances, les méthodes contraceptives, le port du préservatif et l'accompagnement des services du guichet unique en cas de viol.

Notons que l'atelier a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et des filles vulnérables » dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire, avec la subvention du Fonds de la francophonie. L'objectif est de permettre un meilleur accès des femmes et des jeunes filles vulnérables aux opportunités de formation, d'améliorer leurs aptitudes et de prévenir les grossesses précoces non désirées ainsi que les violences sexuelles en renforçant leur accès à l'information et aux services de santé sexuelle et de la reproduction offerts par les centres de santé partenaires du projet.

Lydie Gisèle Oko

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le haut commandement statue sur son bilan annuel

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, a lancé, le 20 novembre à Brazzaville, les travaux de la conférence d'évaluation des activités majeures réalisées en 2023.

La réunion annuelle de trois jours regroupe les commandants organiques centraux et des zones militaires de défense ainsi que les directeurs de l'état-major. Elle a pour objectifs de faire le bilan des activités des FAC de l'année 2023 et de jeter les bases des axes prioritaires de l'année prochaine. Il s'agit donc, pendant la rencontre, d'établir un bilan par domaine d'activités majeures ; d'avoir un dialogue de commandement qui impliquera d'une part, le chef d'état-major général des FAC et les commandants organiques et, d'autre part, le chef d'état-major général des FAC et les commandants des zones militaires de défense ; de proposer des axes prioritaires et des orientations initiales de programmation de l'année 2024.

Cette conférence favorisera en outre les échanges entre les autorités des FAC et les responsables des structures de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale ainsi que ceux des autres composantes de la force publique.

Dans son mot d'ouverture, Guy Blanchard Okoï a rappelé aux conférenciers qu'en mars der-



La photo de famille Adiac

nier ils s'étaient retrouvés en conférence de planification des activités annuelles des FAC. « De ces travaux, nous avons établi une feuille de route, un plan de tableau annuel en vue d'exécuter les très hautes orientations du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, et les hautes directives du ministre

de la Défense nationale », a-t-il révélé. Cette feuille de route, a-t-il ajouté, avait mis l'accent sur trois points particuliers, à savoir la nécessité de maîtriser le processus budgétaire, notamment à l'heure du changement de paradigme qui les fait passer au budget programme ; l'obligation de planification de activités à tous les niveaux ; l'impérieuse

nécessité de renforcer les capacités de gestion des ressources humaines, selon le triptyque formation, instruction, entraînement et suivi des carrières. Cet exercice collectif s'inscrivait en fait dans la logique d'appropriation continue par les structures des FAC de la démarche programmatrice liée à l'évaluation de la performance de l'ac-

tion publique. Une réflexion qui conduisait à intérioriser le logiciel de pensée qui aboutirait à la maîtrise du processus d'exécution des activités en vue d'obtenir les résultats attendus en prenant en compte des contraintes de délai, de budget et de l'environnement...

Notons que la conférence d'évaluation des activités majeures des FAC est un forum annuel au cours duquel le commandement échange avec les autorités territoriales pour jauger les réalités du terrain, redéfinir les ordres et surtout harmoniser les méthodes de travail.

Guillaume Ondze

Trois points particuliers, à savoir la nécessité de maîtriser le processus budgétaire, notamment à l'heure du changement de paradigme qui les fait passer au budget programme ; l'obligation de planification de activités à tous les niveaux ; l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités de gestion des ressources humaines.

Fin du séminaire d'élaboration du cadre des dépenses

Organisée par la direction générale de l'administration et des finances de la Défense nationale avec l'appui technique des agents de la direction générale du plan et du budget, la session a permis de renforcer, du 14 au 17 novembre, les capacités des directeurs de l'administration et des finances des directions générales et centrales ainsi que des commandants organiques des Forces armées congolaises (FAC).

L'activité s'inscrit dans le cadre de la réforme du budget en mode programme qui découle d'une transparence au niveau national d'un corpus supranational. Il s'agit d'une réforme qui dépasse le seul périmètre national puisque née des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

La session a permis aux

participants de saisir les subtilités s'attachant à la logique portée par le système de budget en mode programme. Le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire de 2e classe Alain Eugène Aignan Mpara, a expliqué : « Les interactions qui y ont prévalu, la richesse des contributions



Le directeur général de l'Administration et des Finances du ministère de la Défense nationale / Adiac

apportées par les uns et les autres, les débats et les travaux qui ont permis de clarifier certaines thématiques, simplifier la compréhension de certaines questions qui paraissent floues et complexes sont autant de preuves de cette réussite, et illustrent bel et bien la pertinence du deuxième module de ce séminaire».

Conformément au programme défini, les participants se sont appropriés des instruments et des méthodes pratiques qui concourent manifestement à la mise en

œuvre de cette refonte budgétaire. Ils ont travaillé sur le cadre des dépenses à moyen terme et assisté à une présentation approfondie des dépenses à moyen terme ainsi que leurs enjeux. Les pratiques effectuées sur le cadre des dépenses à moyen terme ont été une occasion pour les participants de se familiariser avec les concepts techniques tels le cadre de réussite, la ligne de référence, les nouvelles mesures, etc. Mais aussi de mieux cerner les objectifs techniques tels le tableau de suivi des indicateurs de performance, le tableau des projections des dépenses de chaque programme pratique, le tableau d'évaluation financière des programmes, la matrice du cadre logique et bien d'autres...

G.O.

« Les interactions qui y ont prévalu, la richesse des contributions apportées par les uns et les autres, les débats et les travaux qui ont permis de clarifier certaines thématiques, simplifier la compréhension de certaines questions qui paraissent floues et complexes sont autant de preuves de cette réussite, et illustrent bel et bien la pertinence du deuxième module de ce séminaire

EDUCATION

Du matériel didactique pour les écoles d'Abala

Les membres de la plateforme WhatsApp dénommée Travailleurs d'Abala ont offert du matériel didactique au collège d'enseignement général (CEG) et aux deux écoles primaires d'Abala centre, dans le département des Plateaux.

Le CEG Marien-Ngouabi ainsi que les écoles primaires Pambou-Benjamin et Yélé ont reçu un don constitué de craies, de livres de lecture des classes de CE1 et de CM1, de ramettes de papier, de stylos, de cahiers, etc. Ce matériel didactique a été réceptionné par le chef de cabinet du sous-préfet, Daniel Ngami, en présence du directeur du CEG et des directeurs des deux écoles primaires ainsi que des élèves. Lors de la remise du don dans l'enceinte de l'école primaire Pambou-Benjamin, le délégué de la coordination du projet, Francis Ngampana, a précisé que les initiateurs de cette action humanitaire visaient à la création de la plateforme, en 2019, l'échange d'informations sur Abala. Puis ils ont éveillé la fibre solidaire ayant poussé à l'organisation entre membres des cotisations en



Le chef de cabinet du sous-préfet recevant le don/DR

cas de décès.

L'affection et l'attachement à leur contrée, Abala, les ont conduits à initier des collectes qui ont abouti à cette

action humanitaire au profit de la contrée, a-t-il expliqué. La modicité de la somme obtenue au terme des contributions n'a pas permis de

couvrir les besoins de toutes les écoles du district, a-t-il renchéri.

Au nom de tous les membres de la plateforme Travail-

leurs d'Abala, le délégué de la coordination du projet a remercié tous ceux qui ont compris l'intérêt de cette opération et invité les bénéficiaires à un usage parcimonieux du matériel didactique. Il a, en outre, espéré que la prochaine fois les contributeurs seront plus nombreux.

Prenant la parole à son tour, le chef de cabinet du sous-préfet a salué cette initiative des ressortissants d'Abala qui ont agi par amour pour leur contrée. De leur côté, les directeurs du collège et des deux écoles primaires ont exprimé leur gratitude aux membres de la plateforme.

Signalons que la plateforme Travailleurs d'Abala est constituée de filles et fils d'Abala, fonctionnaires ou travaillant dans le secteur privé, vivant sur le territoire national ou à l'étranger.

Roger Ngombé

Les initiateurs de cette action humanitaire visaient à la création de la plateforme, en 2019, l'échange d'informations sur Abala.

Des kits scolaires offerts aux enfants démunis à Bacongo

L'humaniste Roland David Mvouhi a donné, le 17 novembre à Brazzaville, à plusieurs enfants venant des familles démunies de Bacongo, deuxième arrondissement, des kits scolaires pour la continuation de leur éducation.

En faisant ce geste généreux, le donateur veut jouer sa partition à la revalorisation de l'éducation scolaire et morale de la jeunesse dans des familles vulnérables. Ainsi, Roland David Mvouhi a évoqué les valeurs de l'éducation scolaire qui, selon lui, améliorent la santé et les moyens de subsistance, forgent le caractère humain, contribuent à la stabilité sociale et stimulent la croissance économique à long terme. Elles sont aussi essentielles à la réalisation de chacun des dix-sept objectifs de développement durable.

Le donateur a également indiqué que l'éducation est un droit fondamental, un puissant vecteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever le niveau de santé, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de faire progresser la paix ainsi que la stabilité. L'éducation, a-t-il ajouté, participe à la stabilité du pays et permet à l'enfant de s'insérer dans le tissu socio-économique local et d'accéder à un emploi stable et durable. Elle stimule

la productivité, l'innovation et l'entrepreneuriat.

« Lorsqu'un enfant sait lire et écrire, il est confiant en soi. L'éducation scolaire est la base du développement personnel, car savoir lire et écrire offre les possibilités d'avoir un emploi stable puis avoir les possibilités de changer le cycle de pauvreté dans la famille. Les enfants qui vont à l'école apprennent la pensée critique et les valeurs morales à vivre en société. Si tous on est éduqué, le monde deviendra plus lumineux », a soutenu Roland David Mvouhi.

Il a, par ailleurs, déploré le phénomène d'extrémisme violent occasionné par des jeunes délinquants, lequel conduit parfois à l'accroissement des conflits entre eux



Le donateur entouré des bénéficiaires de kits scolaires/Adiac

et à l'exacerbation de la délinquance juvénile dans les villes. Le phénomène «bébé noirs», a-t-il soutenu, alimente ainsi l'insécurité et ralentit le développement socio-économique.

« Le phénomène «bébé noirs» est transversal. Les responsabilités doivent être partagées. Le souhait est que ces enfants soient rééduqués et réinsérés. Les répressions policières,

les arrestations et les poursuites judiciaires sont les seuls moyens de lutte contre ce fléau à ce jour », a-t-il rappelé. En 2008, d'après les statistiques de l'Unesco, 28 000 000 d'enfants étaient privés de l'éducation en raison des conflits armés.

L'assistance aux familles démunies est un vaste programme de l'Association église la puissance du feu de l'éternel qui s'étendra dans les autres arrondissements et villes du pays.

Fortuné Ibara

L'éducation est un droit fondamental, un puissant vecteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever le niveau de santé, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de faire progresser la paix ainsi que la stabilité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe Ecobank et African Guarantee Fund Signent Un Accord Transformateur De Partage Des Risques D'un Montant De 200 millions USD

- Il s'agit du plus grand mécanisme de garantie en Afrique subsaharienne.
- L'accord de partage des risques marque le troisième renouvellement du partenariat entre le Groupe Ecobank et AGF.
- Les PME des 27 marchés africains dans lesquels opère Ecobank bénéficieront de ce partenariat, alors que seuls 7 pays avaient bénéficié de ce partenariat en 2013.
- L'accord prévoit des conditions de prêt favorables pour le financement des entreprises dirigées par des femmes et les projets verts.

Lomé, Togo, le 16 novembre 2023 - Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain, et African Guarantee Fund (AGF), une institution panafricaine spécialisée dans l'octroi de garanties, ont uni leurs forces dans le cadre d'un accord novateur de partage des risques d'un montant de 200 millions USD, visant à stimuler la croissance économique et à soutenir les entreprises - notamment les PME détenues par des femmes - sur le continent.

Les deux organisations ont signé un accord de partenariat stratégique aujourd'hui en marge de l'Africa Financial Industry Summit (AFIS) à Lomé, au Togo, en présence de leurs dirigeants.

L'accord de partage de risque de 200 millions USD marque le troisième renouvellement du partenariat entre Ecobank et AGF. La garantie initiale apportée par AGF en 2013 couvrait sept pays avec un porte-

feuille garanti total de 50 millions USD. En 2018, la portée de la garantie s'est élargie pour englober 14 pays, ce qui s'est traduit par des décaissements cumulés de 230 millions USD depuis lors. Le partenariat renouvelé porte désormais sur 27 pays au sein du réseau africain de Ecobank, offrant une couverture de 50 % pour les PME éligibles sur l'ensemble des marchés cibles. En s'appuyant sur le vaste réseau et l'expertise financière de Ecobank et en les associant à l'expérience reconnue d'AGF en matière d'atténuation des risques, cette collaboration vise à relever les défis auxquels sont confrontées les PME pour accéder à un financement abordable.

Les points forts du partenariat sont les suivants :

1. Une couverture de garantie améliorée à 75 % pour le financement des entreprises dirigées par des femmes et les projets verts: Des conditions favorables ont été fixées afin d'accélérer la mise en œuvre d'un plus grand nombre de transactions liées aux entreprises dirigées par des femmes et aux projets verts, avec des coûts réduits.
2. Augmentation de la capacité de prêt: La facilité de 200 millions USD permet à Ecobank d'augmenter considérablement sa capacité de prêt aux PME, lui donnant la possibilité d'accorder davantage de facilités de crédit aux PME qui souhaitent se développer, innover et contribuer à la création d'emplois.



3. Atténuation des risques: AGF jouera un rôle central dans l'atténuation du risque de crédit associé aux prêts aux PME, en instaurant un environnement plus propice pour que les institutions financières soutiennent ces entreprises sans compromettre leur profil de risque.

4. Inclusion financière: En dirigeant les fonds vers les PME, la collaboration s'aligne sur des objectifs plus larges d'inclusion financière, permettant à un large éventail d'entreprises, notamment celles situées dans des zones mal desservies et éloignées, d'accéder aux ressources financières nécessaires à leur croissance.

5. Impact économique: L'accord de partage des risques, d'un montant de 200 millions USD, devrait avoir un effet d'entraînement sur divers secteurs, contribuant à l'essor de l'activité économique, à la création d'emplois et au développement durable à travers l'Afrique subsaharienne. Commentant ce partenariat, Jeremy Awori, directeur général du Groupe Ecobank, a exprimé son enthousiasme quant à l'impact potentiel sur les PME et le paysage économique général: «Notre partenariat renforcé avec African Guarantee Fund marque une étape importante dans notre engagement à soutenir les PME à travers l'Afrique en leur proposant des financements abordables. Grâce à ce partenariat, nous prenons des mesures audacieuses pour améliorer le financement vert et le financement des entreprises dirigées par des femmes. Ce faisant, nous visons à éliminer les exigences rigoureuses et restrictives en matière de garanties, qui entravent particulièrement l'accès au crédit des entreprises orientées sur les femmes».

Jules Ngankam, directeur général de African Guarantee Fund Group, a salué le partenariat de longue date entre AGF et le Groupe Ecobank ainsi que son impact transformateur sur les PME: «Le renouvellement de notre partenariat avec le Groupe Ecobank, qui couvre désormais 27 pays, illustre l'importance des mécanismes de partage des risques que les banques devraient mettre à profit pour développer leur portefeuille de PME. Ce partenariat catalysera près d'un milliard d'USD de financement pour les PME, qui sont les véritables moteurs de la croissance des économies africaines».

Le programme Ellever de Ecobank bénéficiera aussi largement de notre programme 'Garantie pour la croissance' de l'AFWA afin de stimuler de manière significative le financement des PME dirigées ou détenues par des femmes», a-t-il ajouté. L'accord de partage des risques, d'un montant de 200 millions USD, est voué à devenir une initiative de référence dans le paysage financier de l'Afrique subsaharienne, démontrant les efforts de collaboration d'acteurs clés pour stimuler la croissance économique et encourager l'esprit d'entreprise. Les pays couverts par le partenariat, classés par ordre alphabétique, sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Kenya, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Sud-Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

- FIN -



Contact médias

Christiane Bossom

Group Communications

Diana Aluga

Group Communications & Public Relations

Ecobank Transnational Incorporated

African Guarantee Fund

Email: groupcorporatecomms@ecobank.com

Email: info.communications@agf.africa

Tél. : +228 22 21 03 03

Tél. : +254 732 148 000

À propos du Groupe Ecobank (également 'Ecobank Transnational Incorporated' ou 'ETI')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans

35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 14 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques. Pour plus d'informations, veuillez consulter ecobank.com

À propos d'African Guarantee Fund

African Guarantee Fund (AGF) est un fournis-

seur de garanties spécialisé dont la mission est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Pour ce faire, AGF améliore l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs économiques clés grâce à ses produits de garantie et à son aide au développement des capacités. Depuis sa création, AGF a débloqué plus de 3,5 milliards USD pour le financement des PME, grâce à des partenariats avec 200 institutions financières dans 40 pays africains.

AGF est soutenu par les actionnaires et sponsors suivants: le gouvernement du Danemark à travers l'Agence danoise de développement international (DANIDA), le gouvernement de l'Espagne à travers l'Agence espagnole de coopération internationale

(AECID), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), le Fonds nordique de développement (NDF), le Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), la Banque allemande de développement (KfW), l'Agence française pour le secteur privé (PROPARCO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Affaires mondiales Canada (GAC) et le West Africa Trade & Investment Hub (WATIH) de l'USAID.

African Guarantee Fund est noté AA- par l'agence de notation Fitch Ratings. www.agf.africa

HYGIÈNE EN MILIEU SCOLAIRE

Mise en place d'une stratégie nationale

Le document de la stratégie nationale en eau potable, assainissement et hygiène en milieu scolaire au Congo a été validé le 16 novembre, à l'issue d'un atelier organisé à Brazzaville.

L'objectif de la stratégie est d'améliorer la qualité de l'éducation au Congo en assurant une bonne hygiène en milieu scolaire. En effet, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène permettent d'offrir aux enfants un environnement sain qui garantit la dignité pour un bon moment d'apprentissage. Le document prend en compte les normes standards dans toutes les constructions scolaires qui provoquent des disparités dans la réalisation des différentes infrastructures ainsi que des besoins spécifiques des filles.

Le consultant Andrianamelaso a indiqué dans sa présentation que ce document va intervenir de 2023 à 2035. Il a été élaboré pendant quatre mois avec la participation de toutes les parties prenantes : les responsables des différentes administrations ainsi



Le document prend en compte les normes standards dans toutes les constructions scolaires

que des partenaires techniques et financiers, à hauteur de 65 millions de dollars.

Par ailleurs, Andrianamelaso a annoncé les différentes activités qui seront organisées dans

les jours à venir sur l'éducation : la soumission des modules de formation, l'atelier de lancement des normes et standards/validation des modules de formation, la formulation des normes et

standards ainsi que les modules de formation des formateurs y afférents. La directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation,

Régine Tchicaya Oboa, a souligné, dans son allocution de clôture, l'importance du document qui rendra l'environnement scolaire agréable.

Lydie Gisèle Oka

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA

L'UE et la Cédéao félicitent le pays pour une élection pacifique

Le Liberia a reçu les félicitations des observateurs de l'Union européenne (UE) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour la bonne tenue du second tour de la présidentielle. Le président sortant, George Weah, a accepté sa défaite face à l'opposant Joseph Boakai.

«Le dépouillement a été pour l'essentiel effectué de manière efficace, précise et transparente, mais d'importantes étapes de réconciliation ont été omises dans le but d'accélérer le processus. Nos observateurs suivent, en ce moment, le processus de dépouillement dans les centres de décompte à travers le pays. Jusqu'à présent, le processus est évalué transparent dans l'ensemble, efficace et ordonné. Nous continuerons à suivre et à observer le décompte jusqu'à ce qu'il soit finalisé. Nous suivons également le traitement des plaintes et des appels. La mission restera dans le pays jusqu'au 10 décembre pour suivre toutes les étapes restantes de ce processus électoral», a déclaré Jarek Domanski, observateur en chef adjoint de la mission d'observation de l'UE.

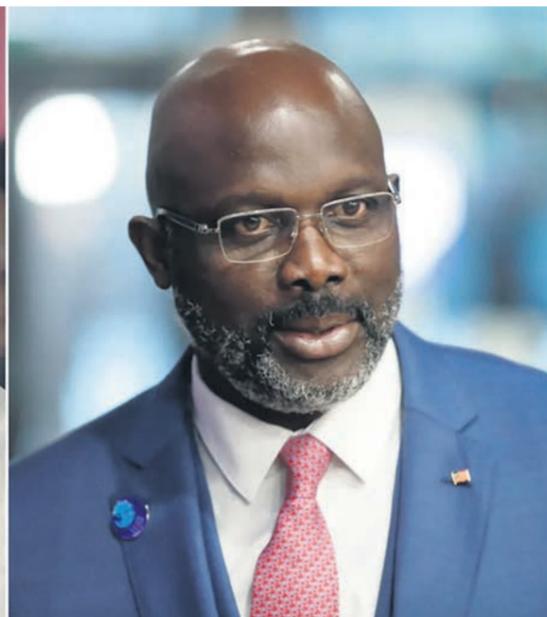
Le président sortant du Liberia, George Weah, a reconnu sa défaite à l'élection présidentielle de mardi dernier face à l'opposant Joseph Boakai. «Ce soir, le CDC (le



Joseph Boakai

parti de M. Weah) a perdu l'élection mais le Liberia a gagné. C'est le temps de l'élégance dans la défaite», a déclaré George Weah. «Les résultats annoncés ce soir, bien que non finaux, indiquent que (M.) Boakai a une avance que nous ne pouvons rattraper. J'ai

parlé au président élu Joseph Boakai pour le féliciter pour sa victoire», a dit George Weah. Les résultats publiés vendredi par la commission électorale, après des votes dans plus de 99% des bureaux, donnaient 50,89% à Joseph Boakai, et 49,11% à George Weah. Joseph Boakai



George Weah

bénéficiait d'un peu plus de 28 000 voix d'avance après que quelque 1,6 million de bulletins ont été dépouillés. Environ 2,4 millions de Libériens étaient appelés aux urnes mardi et la participation a dépassé les 65% selon les chiffres publiés sur le site de la commission électorale.

«Ce soir, le CDC (le parti de M. Weah) a perdu l'élection mais le Liberia a gagné. C'est le temps de l'élégance dans la défaite»

Vainqueur, Joseph Boakai dirigera pour six ans la tête de ce pays anglophone d'environ cinq millions d'habitants. Il prend sa revanche contre celui qui l'avait battu au second tour en 2017 avec plus de 61% des voix, mais auquel ses détracteurs reprochent de ne pas avoir tenu ses promesses de combattre la pauvreté et la corruption. Cette élection était la première organisée sans la présence de la mission des Nations unies au Liberia créée en 2003 (et partie en 2018) pour garantir la paix après les guerres civiles. Au-delà du choix de la personne appelée à diriger ce pays en quête de stabilité après les années de guerre civile et d'épidémie d'Ebola, l'un des enjeux de l'élection était son déroulement pacifique et régulier ainsi que l'acceptation des résultats, alors que la démocratie est malmenée par une succession de coups d'Etat en Afrique de l'Ouest. Les missions de l'UE et de la Cédéao ont salué le déroulement globalement pacifique du second tour.

Noël Ndong

CONFLIT ISRAËL-HAMAS

La Chine veut œuvrer à « rétablir la paix » au Moyen-Orient

La Chine œuvrera à « rétablir la paix » au Moyen-Orient, a déclaré, le 20 novembre à Pékin, le ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, à une délégation de diplomates des pays arabes.

«Œuvrons ensemble pour calmer rapidement la situation à Gaza et rétablir la paix au Moyen-Orient dès que possible. Une catastrophe humanitaire se déroule à Gaza», a déclaré Wang Yi aux hauts diplomates de la délégation, dont les ministres des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, de l'Indonésie, de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie. «La situation à Gaza affecte tous les pays du monde, remettant en question la notion du bien et du mal et les principes fondamentaux de l'humanité. La communau-

té internationale doit agir de toute urgence et prendre des mesures efficaces pour empêcher que cette tragédie ne se propage», a-t-il ajouté.

La Chine a également annoncé la visite de la délégation de ministres qui comprend le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique. Les discussions visaient à «promouvoir une désescalade de l'actuel conflit israélo-palestinien, de protéger les civils et de résoudre équitablement la question palestinienne».

«La Chine est un bon ami et un frère des pays arabes et



Wang Yi, ministre des Affaires étrangères

musulmans. Nous avons toujours fermement défendu les droits et les intérêts légitimes des pays arabes et musulmans, et nous avons toujours fermement soutenu les efforts du peuple palestinien pour restaurer ses droits et ses intérêts nationaux légitimes», a indiqué le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi. Par ailleurs, les présidents chinois, Xi Jinping, et français, Emmanuel Macron, ont évoqué le conflit Israël-Hamas dans une conversation téléphonique, disant vouloir «éviter une crise humanitaire plus grave». Les deux chefs d'État ont échangé leurs points de vue et estiment que la priorité absolue est d'éviter une nouvelle détérioration de la situation entre la Palestine et Israël, en particulier une crise humanitaire plus grave.

Yvette Reine Nzaba

«Œuvrons ensemble pour calmer rapidement la situation à Gaza et rétablir la paix au Moyen-Orient dès que possible. Une catastrophe humanitaire se déroule à Gaza»

PRÉSIDENTIELLE 2023

Félix Tshisekedi a lancé sa campagne électorale à Kinshasa

Devant des milliers de militants de l'Union sacrée et sympathisants venus des quatre coins de la ville capitale de la République démocratique du Congo (RDC), le président sortant, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a égrené les raisons pour lesquelles il entendait rempiler pour un second mandat.

C'est au stade des Martyrs que le candidat-président a donné, le 19 novembre, le go de sa campagne électorale. S'exprimant en lingala devant une assistance totalement acquise à sa cause, il a indiqué qu'il entendait poursuivre l'oeuvre de reconstruction du pays qu'il avait commencée. Le candidat n°20 a demandé aux Kinois de lui renouveler leur confiance afin de consolider les acquis déjà engrangés pendant son premier mandat. Surfant sur ses réalisations, il a notamment fait allusion aux infrastructures, à la gratuité de l'enseignement, à la couverture santé universelle, à la réforme de l'armée et à la construction des infrastructures, avant d'attaquer frontalement certains candidats présentés comme suppôts des puissances étrangères.

«Les autres candidats viendront vont raconter des histoires parce que parmi eux, il y en a qui ont été au pouvoir et qui n'ont rien fait. Ils n'ont construit aucune route, aucun hôpital, aucune école. N'écoutez pas ces mensonges. Ils sont destinés à prendre le pays pour le vendre aux étrangers», a-t-il martelé.

À propos de la guerre imposée à la RDC par la rébellion du M23 soutenue par le Rwanda, Félix Tshisekedi a fustigé l'attitude ambiguë de Paul Kagame qui n'a pas été sincère dans



L'entrée du couple présidentiel au stade des Martyrs/DR

ses rapports avec le Congo alors qu'il s'était engagé, au départ, sur la voie de la paix. Concernant la vie sociale de ses compatriotes qui, séance tenante, ont réclamé la baisse du dollar, il a indiqué que cela implique une production intérieure de sorte à minimiser l'impact de l'importation

sur l'économie locale.

Félix Tshisekedi a terminé son adresse en réaffirmant sa détermination à combattre pour les Congolais jusqu'à son dernier souffle. « Je donnerai ma vie à cause du Congo », a-t-il lancé à la foule en liesse.

Alain Diasso

Matata, Diongo et Kikuni se désistent au profit de Moïse Katumbi

Alors qu'ils n'ont pas été en mesure d'accorder leurs violons en Afrique du Sud pour la désignation d'un candidat commun préférant ajourner les débats, les candidats de l'opposition à la présidentielle évoluent maintenant en solo, chacun jouant sa partition en toute indépendance.

Les ralliements sur fond de désistement de quelques-uns au profit d'un autre, mieux placé, commencent déjà. Matata Ponyo, premier à se désister, a préféré renoncé à sa candidature au profit de Moïse Katumbi Chapwe. Dans sa lettre de désistement publiée le 19 novembre, il invite les autres candidats à la présidentielle, soucieux de l'avenir de la République démocratique du Congo et de son peuple, à se joindre à l'ex-gouverneur du Katanga. L'ancien Premier ministre a été suivi, le jour suivant, par Seth Kikuni, le deuxième candidat à se retirer de la course au profit de Katumbi. Président du parti «Piste», il a, à son tour, invité tous les leaders de l'opposition et de la résistance à rallier la candidature de Moïse Katumbi.

Le troisième à se désister est le candidat Franck Diongo qui a déclaré aussi s'inscrire dans une dynamique d'union de l'opposition en prévision d'un candidat commun. Ces ralliements à la candidature de Katumbi pourraient-ils changer la donne lorsqu'on sait ce que valent ces trois hommes en termes d'ancrage populaire ? Une question qui taraude bien des esprits dans un contexte où les vrais poids lourds de l'opposition d'hier ont tous rejoint la majorité au pouvoir et se sont rangés derrière Félix Tshisekedi.

Un seul mot d'ordre des personnalités telles que Modeste Bahati, Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe, Mbusa Nyamwisi et autres à leurs bases respectives en faveur du président sortant pourrait faire taire des ambitions au sein de l'opposition, estiment maints observateurs. Dossier à suivre.

A.D.

NÉCROLOGIE



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le colonel Lucien Nkoua, messieurs Aimé MFoutou, Fulgence Adicolle Goum, Jean Michel Adicolle, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur épouse, fille, sœur et belle-sœur, Mme Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita Laeticia Dawson, survenu le 15 novembre 2023 à Paris (France).

La veillée funèbre se tient à Moukondo sur la rue Djoueri, n° 15, non loin du rond-point Mazala.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Mme Ngabiboussi Michelle Stéphanie Fanny a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et de Paris, le décès de leur grand-frère le colonel Makaya Mateve Pambou Destin (Mazapta le kodo) ancien enfant de troupe (AET), survenu le 13 novembre 2023, à Paris en France. La veillée mortuaire se tient dans la rue Moudzombo au Plateau des 15 ans côte-à-côte avec le bar Balafond, arrêt de bus PSP Plateau. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURIER
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DU MASSIF DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



PRÉSIDENTIELLE 2023

Katumbi démarre sa campagne électorale à Kisangani

Président du parti politique Ensemble pour la République et candidat à la présidentielle du 20 décembre prochain, Moïse Katumbi a choisi de débiter officiellement sa campagne électorale dans la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo.

La campagne électorale pour la présidentielle, les législatives nationales et provinciales ainsi que les municipales a été lancée le 19 novembre sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, selon le calendrier élaboré par la Commission électorale nationale indépendante. Le grand enjeu se situe certainement au niveau de la présidentielle où l'on dénombre vingt-six candidats.

L'un des candidats poids lourds, Moïse Katumbi Chapwe a choisi de lancer officiellement sa campagne, ou plutôt sa course à la magistrature suprême du pays, à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo. Il avait déjà entamé une tournée politique à travers le pays, une sorte de précampagne, drainant énormément du monde. Du coup, il a installé des comités provinciaux devant soutenir sa campagne électorale qui va durer un mois.

Kisangani attend donc avec ferveur l'arrivée de Moïse Katumbi. Lors d'un point de presse il y a quelques jours, le coordonnateur provincial d'Ensemble pour la République, le Pr Freddy Okangola, l'a confirmé



Moïse Katumbi

« Nous avons saisi les autorités compétentes, parce qu'il s'agit d'une activité à ciel ouvert, d'une activité publique. Nous avons informé le maire de la ville, nous avons entamé des discussions et je crois que l'arrivée du président Moïse Katumbi sera sécurisée par les autorités. Le président Moïse Katumbi sera là et il vient pour le lancement officiel de sa campagne électorale pour le compte de notre parti politique »

en ces termes : « Nous adressons nos vifs remerciements au président de notre parti, candidat président de la République pour avoir choisi la province de la Tshopo, particulièrement la ville de Kisangani, dite ville hospitalière, pour le lancement officiel de la campagne électorale pour le compte de notre parti, Ensemble pour la République ».

Le coordonnateur adjoint du parti, Fiston Lofandja, a évoqué la motivation du choix de Katumbi porté sur Kisangani pour le lancement de la campagne, soulignant que toutes les autorités sont informées de son arrivée dans cette ville. « Nous avons saisi les autorités compétentes, parce qu'il s'agit d'une activité à ciel ouvert, d'une activité publique. Nous avons informé le maire de la ville, nous avons entamé des discussions et je crois que l'arrivée du président Moïse Katumbi sera sécurisée par les autorités. Le président Moïse Katumbi sera là et il vient pour le lancement officiel de sa campagne électorale pour le compte de notre parti politique », a-t-il laissé entendre.

Martin Engimo

LUBUMBASHI

Abel Augustin Amundala arrêté par la police

Selon Justicia, association à but non lucratif (ASBL), Abel Augustin Amundala, candidat à la députation nationale pour le compte du parti politique Ensemble pour la République, serait arrêté avec six membres de son équipe de campagne.

Dans son communiqué du 18 novembre, Justicia ASBL dénonce l'arrestation, le même jour vers 14 heures, à Lubumbashi, du candidat député national, Abel Augustin Amundala, et six membres de son équipe de campagne par plus de quinze éléments de la police nationale congolaise. C'était au moment où ils se trouvaient en concertation au cercle Mampala de la Gécamines. « Ils ont été menottés et ont fait l'objet de brutalité, selon les témoignages des habitants du quartier Gécamines trouvés sur place », a indiqué cette organisation.



Abel Augustin Amundala

Des sources soutiennent, selon elle, qu'ils seraient détenus aux services spéciaux de la police nationale de Lubumbashi et seraient en plein interrogatoire. Justicia ASBL note que ces arrestations se sont déroulées à quelques heures du début officiel de la campagne électorale. De l'avis de cette organisation, ces dérapages de la police sont inacceptables, en ce moment où le pays s'apprête à des joutes électorales voulues par tous sous le signe de la paix et du respect des droits de l'homme. Elle trouve que c'est également le lieu de rappeler à la police

qu'elle doit éviter de poser des actes qui portent atteinte aux droits des candidats aux élections pendant cette période où la liberté des réunions tant dans les lieux publics que privés est garantie.

Justicia ASBL demande, par ailleurs, la libération immédiate et sans condition du candidat député national ainsi que de ses compagnons et exige des sanctions exemplaires contre le commandant de cette unité de la police qui viole de manière intentionnelle les libertés politiques en période électorale.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

La RDC et la Zambie signent un accord d'exploitation du poste frontalier unique de Chalwe-Kabila

La République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie vont mutuellement exploiter le poste frontalier unique de Chalwe-Kabila, selon les termes de l'accord signé entre les deux pays, le 17 novembre.

Les gouvernements congolais et zambien ont signé, le 17 novembre, à Lusaka en Zambie, l'accord bilatéral pour la mise en œuvre et l'exploitation du poste frontalier unique de Chalwe-Kabila, développé par GED Africa Ltd, dans le cadre du projet de route à péage de Kasomeno-Mwenda. Côté congolais, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a été représenté à la cérémonie de signature de l'accord par le ministre d'État chargé des Infrastructures, Alexis Gisaro, avec à ses côtés le ministre du Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa Tongba, et le conseiller spécial du Premier ministre, Romulus Kisambe. Côté zambien, on a noté la présence du ministre du Commerce et de l'Industrie, Chipoka Mulenga.

Les discussions bilatérales ont commencé au début de l'année et la signature de l'accord intervenue le 17 novembre témoigne de la volonté des deux administrations d'apprendre l'une de l'autre et de partager leur expertise afin d'accélérer le projet KMTR. Il s'agit du premier OSBPA entre la Zambie et la RDC qui positionne la région sur la voie de la croissance économique grâce à l'amélioration des infrastructures et à la rationalisation de la facilitation des échanges. Pour la partie zambienne, dans le cadre de l'intégration internationale, les gouvernements ont ali-



Le ministre d'État Alexis Gisaro et le ministre zambien Chipoka Mulenga/DR

gné cet accord sur des cadres internationaux tels que l'accord de facilitation de l'Organisation mondiale du commerce, le traité de la Communauté de développement de l'Afrique australe et la politique de libre circulation des personnes de l'Union africaine, démontrant ainsi leur engagement en faveur de l'harmonisation des politiques régionales. Une fois l'OSBPA en place, les comités de pilotage

conjointes peuvent aller de l'avant en élaborant le manuel d'exploitation, assorti de politiques et de procédures détaillées pour la mise en œuvre.

Pour la partie congolaise, l'établissement et l'opérationnalisation du poste frontalier entraîneront des contrôles frontaliers rapides et normalisés qui réduiront les arrêts commerciaux, les coûts de transport et les temps de transit.

Ce projet offre des possibilités d'emplois immédiats, à moyen et à long terme, grâce aux travaux déjà en cours, trois ans de construction majeure et vingt-deux ans d'exploitation ainsi que d'entretien de la route et des installations du poste frontalier unique.

« Parallèlement à l'accord bilatéral monumental, la finalisation réussie des accords de services de police privés en Zambie

et en RDC souligne notre engagement à faire respecter le code de la route et à assurer la sûreté et la sécurité sur toute l'étendue de la zone d'influence du projet. Cette étape démontre une fois de plus l'engagement de toutes les parties prenantes à libérer le potentiel régional », a ajouté Klaus F'indt, PDG de GED Africa.

À propos de GED Africa Ltd

GED Africa Limited est une société d'investissement et de gestion du projet de route à péage Kasomeno-Mwenda, qui est un projet d'infrastructure de rupture combinant deux concessions de partenariat public-privé de vingt-cinq ans entre les filiales de GED Africa Ltd et les gouvernements de la RDC et de la République de Zambie dans le cadre d'accords de concession distincts.

Le projet comprend les principaux éléments suivants : la modernisation, la construction et l'expansion de 184 km d'autoroute ; la construction d'un pont à haubans de 345 m sur la frontière au niveau de la rivière Luapula ; la construction d'un poste frontière à guichet unique avec entrepôts et parkings ; la mise en place d'un système de péage et de l'infrastructure associée, une infrastructure sociale pour le développement des communautés.

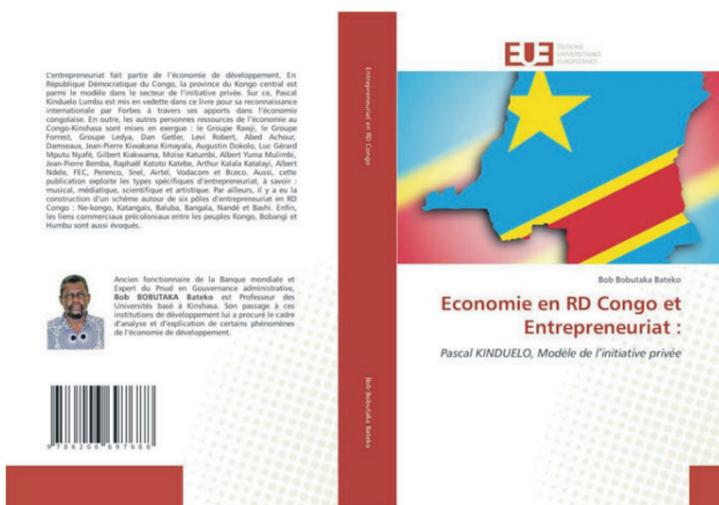
Martin Engimo

EDITION

Le Pr Bobutaka publie sur l'économie et l'entrepreneuriat en RDC

Auteur prolifique et éclectique, le Pr Bob Bobutaka Bateko vient de mettre sur la place publique son trente et unième livre. Intitulé « Economie en RD-Congo et entrepreneuriat : Pascal Kinduelo, modèle de l'initiative privée », l'ouvrage de 378 pages a été publié, le 7 novembre, aux Editions universitaires européennes.

L'essai comprend quinze chapitres parmi lesquels « Economie de développement, entrepreneuriat, initiative privée et partenariat » ; « Les pôles d'entrepreneuriat au Congo » ; « Entrepreneuriat musical ». Sur l'endos du livre, on lit : « L'entrepreneuriat fait partie de l'économie de développement. En République démocratique du Congo, la province du Kongo Central est parmi le modèle dans le secteur de l'initiative privée. Sur ce, Pascal Kinduelo Lumbu est mis en vedette dans ce livre pour sa reconnaissance internationale par Forbes, à travers ses apports dans l'économie congolaise ». Toujours sur l'endos, l'on renseigne ensuite : « En outre, les autres personnes ressources de l'économie au Congo-Kinshasa sont mises en exergue : le Groupe Rawji, le Groupe Forrest, Groupe Ledy, Dan Gertler, Levi Ro-



bert, Abed Achour, Damseaux, Jean-Pierre Kiwakana Kimaryala, Augustin Dokolo, Luc Gérard Mputu Nyafé, Gilbert Kiakwama, Moïse Katumbi, Albert Yuma Mulimbi, Jean-Pierre Bemba, Raphaël Katoto Katebe, Arthur Kalala Katalayi, Albert Ndele, FEC (Fédération des entreprises du Congo), Perenco, Snél, Airtel, Vodacom et Bceco ». L'ouvrage

exploite « les types spécifiques d'entrepreneuriat, à savoir musical, médiatique, scientifique et artistique ».

Aussi note-t-on sur l'endos de la publication, il y a eu la construction d'un schéma autour de six pôles d'entrepreneuriat en RD-Congo : Ne-Kongo, Katangais, Baluba, Bangala, Nandé et Bashi et cela s'avère une innovation économique dans le

pays. Dans l'avant-propos, Bob Bobutaka affirme que ces pôles de l'entrepreneuriat en RDC constituent la prise en charge du Congolais dans l'édification de sa bourgeoisie nationale. L'auteur postule : « Aborder le questionnement en rapport avec l'économie nécessite un background sur la systémique à travers la mise en valeur de l'équilibre de l'offre et de la demande. Pour qu'il y ait l'offre, la stratégie d'entrepreneuriat doit s'opérationnaliser en concevant notamment les actions pour la création des emplois ». Par ailleurs, le Pr Bob Bobutaka évoque dans cet ouvrage « les liens commerciaux précoloniaux entre les peuples Kongo, Bobangi et Humbu ».

Mis en évidence dans ce livre à travers un chapitre titré « Kinduelo, le phénomène Banque en RDC », le patriarche Pascal Kinduelo est observé au Congo

comme un pionnier de l'initiative privée, un modèle de l'entrepreneuriat dans le secteur bancaire. L'ancien président de la Fédération des entreprises du Congo a été honoré du titre de docteur Honoris Causa de l'Université protestante du Congo et de l'Université Kongo. Selon l'auteur, Pascal Kinduelo est un patriarche de cette bourgeoisie congolaise mentionnée ci-haut. « Ce banquier constitue, de nos jours, un document d'archives nationales de l'économie de la République démocratique du Congo », indique-t-on.

Cet ouvrage se présente comme une invite adressée à cette personne ressource qu'est Pascal Kinduelo, et à d'autres comme Jean Pierre Kiwakana pour le partage de leur riche expérience de l'initiative privée à la jeune génération qui se lance dans l'entrepreneuriat.

M.E.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

La RDC perd à Benghazi face au Soudan

Après une entame idéale en première journée des éliminatoires du Mondial 2026 en battant la Mauritanie à Kinshasa, les Léopards ont courbé l'échine en deuxième journée en terre libyenne, face au Soudan qui évoluait «à domicile» à la suite de la situation sécuritaire à Khartoum.

Les Leopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont réalisé une mauvaise affaire en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Les Fauves congolais ont été croqués, le 19 novembre, à Benghazi en Libye, par les Crocodiles du Nil du Soudan, sur la marque de 0 but à 1, malgré une domination globale dans l'entre-jeu.

Le milieu de terrain Charles Pickel a malencontreusement poussé un ballon dans ses propres buts à la 79e minute, à la suite d'un mauvais renvoi du gardien Mpasi sur un corner. Après sa sortie réussie mercredi dernier dans cette campagne contre la Mauritanie, la RDC est donc surprise dans un match qui était pourtant à sa portée.

Il faut dire que le sélectionneur Sébastien Desabre a remanié l'équipe qui a bat-



Les Léopards de la RDC battus à Benghazi par les Crocodiles du Nil du Soudan/DR

tu la Mauritanie, en laissant sur le banc au coup d'envoi trois cadres du groupe, notamment le milieu relayeur

Samuel Moutoussamy, le dépositaire de jeu Gaël Kakuta et l'attaquant Cédric Bakambu. À leurs places, il a titula-

risé pour la première fois en match officiel Simon Banza et Grady Diangana. Par ailleurs, il a fait débiter Charles Pic-

kel, Aaron Tshibola et Theo Bongonda (les deux derniers étaient remplaçants au match précédent).

Les entrées en jeu en seconde période de ces cadres ainsi que de Fiston Mayele, Meschak Elia et Silas Katompa n'ont pas changé le cours de la partie, d'autant plus que les Soudanais ont gagné en confiance dans le dernier quart d'heure de la partie. Le technicien français a donc changé une équipe qui gagne ! Ne s'est-il pas mêlé les pinceaux au regard de son banc des remplaçants bien garni ? Le Soudan totalise 4 points, devançant la RDC dans le groupe B des éliminatoires après son match nul d'un but partout en première journée contre le Togo. Les prochaines journées des éliminatoires pour la RDC auront lieu en 2024.

Martin Engimo

ARTS MARTIAUX

Me Jedrick Bosseko souhaite valoriser l'hapkido

L'Association congolaise d'hapkido a organisé, le 18 novembre, la cérémonie de mise en place de la commission départementale de Brazzaville.



Les membres de l'Association congolaise de l'hapkido lors du lancement de la saison sportive/DR

Au terme de cette rencontre, c'est Me Jedrick Bosseko qui dirigera les activités de ce sport dans la capitale. Il veut donner de la valeur à cet art martial pour le dynamiser et faire vivre les clubs d'hapkido. Sa nomination, en effet, a coïncidé avec l'ouverture de la saison sportive 2023-2024 de cette association.

A en croire les responsables de cette association, la nouvelle

saison sportive sera pleine de défis. Elle sera subdivisée en sept axes prioritaires qui s'adaptent aux orientations du ministère chargé des Sports. Il s'agit de la collecte et publication des données statistiques des licenciés et des entraîneurs par niveau ou grade, de la redynamisation des sous commissions et clubs, de la formation des officiels techniques (entraîneurs, arbitres,

juges...), de la formation et préparation des athlètes, de l'organisation des compétitions au profit des jeunes, de l'organisation du Conseil départemental et des championnats départementaux ainsi que de la participation aux championnats nationaux. Le moment de se mettre au travail bien fait est arrivé pour la grandeur et l'honneur de l'hapkido.

Rude Ngoma

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE U-20

Les Congolaises laminées par les Egyptiennes

Les Diables rouges juniors dames ont été sévèrement battues 0-6, le 19 novembre, à Alexandrie par leurs homologues d'Egypte, lors du match retour du troisième tour des préliminaires de la Coupe du monde féminine.



Les Diables rouges dames U-20 ne verront pas la Colombie l'année prochaine/Kwamy

Les Congolaises ne verront pas la Colombie l'an prochain. Tenues en échec 1-1, le 10 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, elles n'ont pas pu faire mieux que concéder une lourde défaite face aux Egyptiennes qui vont poursuivre l'aventure en affrontant les Camerounaises, dans le cadre du quatrième tour des préliminaires. Malgré cette déconvenue, le bilan des Congolaises dans cette phase éliminatoire est un peu flatteur (deux victoires contre la Namibie, un nul et une défaite contre l'Egypte).

Le football féminin congolais reste engagé sur un autre tableau : celui des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Maroc en 2024. Les Diables rouges seniors dames seront reçues par les Tunisiennes avant de les recevoir au début du mois de décembre. Le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase finale que le Congo n'a plus disputée depuis 2008.

James Golden Eloué

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2023-003/MATIER/DGGT/CMPR.

« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE INTER-ETATS CAMEROUN-CONGO »

1. L'enseignement supérieur s'impose aujourd'hui comme le levier du développement durable de l'Afrique, par la production des connaissances et la formation des compétences nécessaires. C'est en se fondant sur cette vision que les Gouvernements congolais et camerounais ont signé le 21 décembre 2012, la Convention portant création de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun.

Cette Université est un pôle d'excellence à vocation sous régionale qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre la République du Congo et la République du Cameroun. Elle intègre également le schéma de développement de l'enseignement supérieur au Congo.

Ce projet renforcera l'intégration sous régionale par l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

2. C'est dans ce contexte que la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour un appel d'offres avec concours concernant la conception, les travaux de construction et d'aménagement de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun

3. Compte tenu des contraintes diverses, le projet est subdivisé en trois phases :

Phase I :

La première phase du projet est consacrée à la construction des bâtiments et ouvrages suivants :

- La Présidence et l'Administration centrale (Rectorat) ;
- L'Institut supérieur de l'Environnement ;
- Le centre médical universitaire ;
- Le centre commercial universitaire ;
- Le poste de police universitaire et pompier ;
- Le poste de maintenance et services ;
- Les locaux techniques d'électricité et de l'eau avec réseaux associés ;
- Le mur de clôture avec entrée principale et guérites ;
- Les voiries et réseaux divers associés ;
- La connexion de l'Université au réseau de la fibre optique (réseau internet) ;
- Les aménagements extérieurs et la station d'épuration.

Phases II & III :

- L'Institut supérieur d'agroforesterie ;
- L'Institut supérieur des métiers du bois ;
- Le grand Amphithéâtre universitaire ;
- La Bibliothèque centrale ;
- Le Restaurant universitaire ;
- La Cité des enseignants ;
- La Cité des étudiants (campus universitaire) ;
- L'Hôtel des missionnaires ;
- Le Centre des loisirs ;
- Le Centre sportif ;
- Le Siège du syndicat ;
- Les voiries et réseaux divers associés ;
- Les aménagements extérieurs.

Les soumissionnaires ont pour mission d'effectuer des études d'Avant-Projet Sommaire afin d'élucider leurs propositions architecturales. Seuls les bâtiments et ouvrages de la première phase sont concernés par les études détaillées aussi bien en APS qu'en APD. Les autres bâtiments et ouvrages seront traités uniquement sur le plan de

masse en application du programme fonctionnel technique.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation), au 5ème étage, portes 506 et 509, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13 ; BP : 1127 ; Fax : (+242) 22 281 40 21 ; e-mail : marches.cmpr@dggg-gouv.cg et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

5. Les exigences en matière de pré qualification sont :

- a. Une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. La liste du matériel à affecter au projet ;
- c. Les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des prestations, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- d. La capacité d'accès aux crédits.

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation, 5ème étage, portes 506 et 509), Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13 ; BP : 1127 ; Fax : (+242) 22 281 40 21 ; E-mail : marches.cmpr@dggg-gouv.cg contre un paiement non remboursable de la somme d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.

Le mode de paiement sera :

- Soit par chèque certifié,
- Soit en espèces.

7. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le 19 décembre 2023 à 12 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 13 heures 30 minutes.

Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de 100 000 000 (Cent millions) Francs CFA.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 NOV 2023

Le Délégué Général aux Grands Travaux,



CÉLÉBRATION

La littérature congolaise fête son 70^e anniversaire

Les Editions+ ont organisé, le 18 novembre, à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, en partenariat avec le Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre (IIT), les festivités liées à la célébration du 70^e anniversaire de la littérature congolaise.

Depuis la parution en 1953 du roman « Cœur d'Aryenne » de Jean Malonga, première œuvre littéraire congolaise publiée, le parcours de la littérature congolaise est jalonné de diverses distinctions glanées par des écrivains, donnant ainsi au pays la réputation justifiée de grande nation de la littérature et des hommes de lettres. Une reconnaissance confortée par des écrivains de renom comme Tchicaya U'tam'Si, Guy Menga, Jean-Baptiste Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba, Henri Lopes, Alain Mabanckou...

Yvon Wilfrid Lewa-Let, président du Centre Congo Brazzaville de l'IIT, l'a rappelé dans son mot de bienvenue avant de louer la collaboration fructueuse avec les Editions+ que dirige l'écrivain Maha Lee Cassy. Cette maison d'édition est au cœur de l'organisation de l'activité avec l'IIT. Créées il y a dix ans, les Editions+ sont au service des écrivains en publiant leurs œuvres et en



La photo de famille à la fin de l'activité. Adiac

initiant certaines activités littéraires comme La saison des lettres congolaises, un festival du livre dont la première partie de la quatrième édition a eu lieu le 18 novembre à Pointe-Noire.

Décédé à 86 ans, le 2 novembre à Suresnes en France, Henri Lopes, homme de lettres, a reçu un hommage des écrivains et poètes ponctué par la présentation d'un

extrait d'une de ses œuvres par la compagnie théâtrale Autopsie. La table ronde qui a réuni les écrivains Ulrich de Dieu, Octave Mouandza, Yvon Wilfrid Lewa-Let, sous la modération de Chardin Alphonse N'kala, sur le thème « Nouvelle(s) générations d'auteurs congolais : diversité et lien social », a permis de scruter la littérature congolaise actuelle. Sa place, ses caractéris-

tiques, son avenir, son apport dans l'univers social..., autant des questions et thématiques abordées par les panelistes lors de la table ronde.

Au terme des échanges et débats, il a été retenu que la littérature congolaise moderne a de beaux jours devant elle, eu égard aux lauriers qu'elle récolte d'année en année. La jeune génération a su saisir le témoin transmis par les

anciens; cependant elle doit travailler davantage pour porter toujours haut l'étendard national. C'est une littérature prolifique et variée, ont reconnu les panelistes.

Le café littéraire animé par Maha Lee Cassy autour des œuvres littéraires d'Ulrich de Dieu, Octave Mouandza et du poète Gaetan Ngoua a également édifié le public sur la vitalité des lettres congolaises. La représentation théâtrale en soirée de la pièce « L'aigle et la colombe », par la compagnie de conte Africa Graffiti, a été le clou des festivités. Cette pièce de théâtre publiée à titre posthume par les Editions + est l'unique œuvre théâtrale de Jean Malonga, le père de la littérature congolaise. Né en 1905 et décédé en 1985, Jean Malonga est considéré comme le doyen des écrivains congolais. Les romans « Cœur d'Aryenne » en 1953 et « La légende de Mfumu Ma Mazono » en 1954 sont ses principales œuvres.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Une nouvelle plateforme de production

Créé en avril 2023 par Josué Nsungu, le label Shammah production veut impulser une nouvelle dynamique musicale en Afrique et dans le monde.

Présent actuellement en France où se situe son siège social, en République démocratique du Congo, au Congo et en Belgique, le label Shammah production s'inscrit déjà comme une plaque tournante des musiques du ciel et d'autres événements culturels.

Avec des collaborateurs comme Brel Nguimbi, manager de Noblesse communication qui dirige l'antenne de Pointe-Noire; Glody Kalenga; Hanniel Nsungu et Gédéon Mavakala, le label Shammah production veut affirmer son ancrage dans la promotion des artistes chrétiens ayant pour mission la propagation de la parole de Dieu par la musique dans le monde entier.

Son but est aussi de faire la promotion des jeunes talents et la vulgarisation de leur art à l'échelle mondiale, en offrant des produits aux

standards et normes internationaux. Shammah production est, selon son initiateur, une plateforme dédiée aux artistes pour leur permettre d'exprimer leur talent, leur inspiration et leur spiritualité.

En s'associant à cette louable initiative, Brel Nguimbi veut étendre le champ de diffusion de ses produits et artistes dans le monde. « Shammah production met à la disposition des artistes, groupes et autres intervenants dans la musique chrétienne un réseau de musiciens, arrangeurs et producteurs managers avec un niveau d'exigence et de qualité élevé », a-t-il dit. Et de conclure



: « Notre vision est de permettre aux jeunes artistes une merveilleuse route qui nous est ouverte pour eux. Nous offrons aussi des services dans les domaines de l'élaboration et du suivi des

plans de leur carrière d'artistes, du management artistique, de conseil en image, d'enregistrement audio, de réalisation des clips vidéo. Le studio de shooting, la photo professionnelle, les reportages des mariages, anniversaires, funérailles sont les autres services offerts par ce label. »

Shammah production intervient aussi dans la promotion /marketing en ligne, l'enregistrement live des événements (séminaires, cultes), l'organisation des concerts, la sonorisation professionnelle, la logistique événementielle. Les cours de musique (piano, guitare, batterie, etc.) et la réalisation des encarts publicitaires sont également mis à la disposition des artistes via Shammahproduction19@gmail.com et noblesscommunication@gmail.com

H.M.B.

« Shammah production met à la disposition des artistes, groupes et autres intervenants dans la musique chrétienne un réseau de musiciens, arrangeurs et producteurs managers avec un niveau d'exigence et de qualité élevé »

AFFORESTATION

Lancement de la troisième semaine nationale de plantation d'arbres

Sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en partenariat avec la Fondation Arconic et Kawneer France, l'Association 1 million d'arbres lance la troisième Semaine nationale de plantation d'arbres en France, du 20 au 26 novembre.

Depuis 2018, l'Association 1 million d'arbres invite les communes, départements, régions de France et chaque personne concernée par le changement climatique à planter des arbres lors de son festival. Cinq ans après, les initiateurs constatent que les résultats dépassent leurs attentes et leur concept « Plantons 1 million d'arbres » a été retenu dans différents coins de France. L'objectif de la plantation de 54 000 000 d'arbres est en cours et sera terminée fin 2030. « C'est un puits de carbone important pour notre planète », ont-ils indiqué.

Le besoin de fédérer les différents acteurs a abouti à la création annuelle d'une Semaine nationale de plantation d'arbres en France se situant en novembre autour de la fête de la Sainte-Catherine, où « Tout bois prend racine ». Jusqu'alors, la ville de Toulouse a accepté d'être la ville pilote en mettant en place la première et la deuxième édition. Pour cette troisième année, l'Association 1 million d'arbres, la Fondation Arconic et Kawneer France joignent leurs efforts pour mettre l'arbre



Après la séance de planting 2023/Jean-Paul Wabotai/Association 1 Million d'arbres

au centre de leurs priorités afin de préserver l'environnement et la biodiversité pour le bien-être de l'humanité. « C'est une action concrète, visible, d'impact rapide concernant le changement

climatique et une réponse au questionnement actuel de la jeunesse », a confié Jean-Paul Wabotai.

Du 20 au 26 novembre, les plantations auront lieu en France,

respectivement à Monze (11) ; La Ferme aux Hirondelles - Orange (84) ; la commune et l'Arboretum de Saint-Setiers (19) ; Vendargues (34). Ce sera l'occasion du lancement de la chanson « Pose

ton téléphone » de Jean-Paul Wabotai composée pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à une utilisation moindre de leur smartphone.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AC Léopards prend seul la tête

La compétition a clos sa deuxième journée, le 19 novembre, prouvant que les points vont être difficiles à prendre cette saison. A l'heure actuelle, seul l'Athlétic club Léopards a fait le plein des points parmi les équipes ayant remporté leur match de la première journée.

Le bon début de saison des Fauves du Niari a payé puisqu'ils prennent seuls les commandes après s'être imposés, le 19 novembre à Pointe-Noire, 2-0, devant V Club Mokanda. De leur côté, les Diables noirs ont concédé un nul blanc devant l'Interclub au terme d'une rencontre très engagée au cours de laquelle les deux équipes ont vu respectivement deux de leurs joueurs être expulsés pour terminer la rencontre à neuf contre neuf. Les Diablotins comptent quatre points, tout comme l'Etoile du Congo qui a fait match nul, 0-0, avec le FC Kondzo, après avoir joué toute la seconde mi-temps en infériorité numérique.

L'AS Otohô est revenue à la hauteur de ces deux équipes en s'imposant devant la Jeunesse sportive de Talangaï sur un score étriqué d'un but à zéro. Siméon Bolaji a inscrit l'unique but de la rencontre à la 14e minute. Derrière les trois clubs à quatre points, l'AS Cheminots a trouvé sa place. Battus par les Léopards lors de la première journée, les Cheminots ont plongé l'Association sportive Jeunesse unie de Kintélé (As Juk) dans une crise de résultats.

Ekongo Landou à la 26e minute et Nkounkou Malela à la 42e ont permis aux Ponténégrins de s'imposer à Brazzaville 2-0. L'AS Juk devient la seule équipe dont le compteur est resté à zéro après deux journées, puisque l'As BNG a signé sa première



Bersyl Obassi, l'un des joueurs le plus en forme des Fauves du Niari/ Les amis de l' AC Léopards

victoire en battant dans les ultimes minutes de la rencontre (90+2) le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur un score étriqué de 1-0. Le promu l'AS Vegas a gagné son premier match en faisant jeu égal à Brazzaville, 0-0, devant le FC Nathalys. Avec ses deux points pris en deux matches, le FC Nathalys se place devant le Cara et l'AS Vegas.

La troisième journée débute ce mardi par la rencontre l'As Vegas-Diables noirs; le dernier match des Diablotins avant d'affronter dimanche prochain le Stade malien au stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le cadre de la première journée des matches de poules de la Coupe africaine de la confédération.

James Golden Eloué

POLITIQUE FONCIÈRES EN AFRIQUE

La cinquième édition débute ce mardi

Le Centre africain sur les politiques foncières organise, du 21 au 24 novembre, à Addis-Abeba en Éthiopie, la cinquième édition de la conférence sur les politiques foncières en Afrique.

Selon le communiqué publié par la Banque africaine de développement, l'activité est placée sur le thème « Promouvoir une gouvernance foncière durable en Afrique pour une mise en œuvre accélérée de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine ». Elle a pour but d'approfondir l'engagement et de renforcer les capacités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques foncières en Afrique, grâce à un meilleur accès aux connaissances et à l'information, à l'appui de l'élaboration des politiques foncières fondées sur des données concluantes. Cette rencontre est également un moyen pour favoriser l'amélioration des réseaux, des partenariats et des ressources pour la gouvernance et la politique foncières en Afrique.

Prévue pour quatre jours et en format hybride (en présentiel et en ligne), cette cinquième édition regroupera des experts des gouvernements, des milieux universitaires et de la recherche, des autorités traditionnelles et d'autres acteurs non étatiques, le secteur privé et des partenaires au développement. Organisée tous les deux ans, cette conférence est une initiative conjointe de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement.

Gloria Imelda Lossele